



POLITIQUE

de développement social de La Haute-Côte-Nord

Adoptée le 15 mai 2018, résolution # 2018-05-113

Une version électronique de ce document est disponible sur le site Internet
de la MRC de La Haute-Côte-Nord au www.mrchcn.qc.ca

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Tous droits réservés © MRCHCN



© Crédit photo : Éric Maillet



© Crédit photo : Pierre Rambaud



© Crédit photo : Éric Maillet



© Crédit photo : Municipalité de Tadoussac



table des matières

4	Mot du préfet
5	Contexte et historique
6	Cadre de référence
9	La Haute-Côte-Nord : où, combien et qui nous sommes
17	Vision
18	Structure de gouvernance
19	Concertation
21	Axe 1 : contribuer à l'épanouissement social de la collectivité
26	Axe 2 : développer une culture de collaboration et de concertation
27	Axe 3 : favoriser l'attractivité de La Haute-Côte-Nord et le sentiment d'appartenance des citoyens
28	Références

Nous croyons au développement social



De nos jours, le mot social est utilisé à toutes les sauces et il peut parfois avoir une connotation péjorative, particulièrement dans des milieux défavorisés où l'on entend plus souvent « aide sociale », celle qui n'a rien ou si peu à voir avec le développement.

Le développement social d'un individu commence à la naissance et ce sont les parents, dans leur environnement, qui habituent leurs enfants à la nécessité de vivre en groupe et de socialiser. Avec l'âge, cependant, le développement social prend une tout autre tournure. La seule façon de développer nos communautés, c'est de le faire de façon volontaire, en s'entraidant, en coopérant. Des liens doivent se tisser entre les citoyens, les institutions, les organisations communautaires et les entreprises pour améliorer nos conditions de vie, tant sur le plan physique, social, qu'économique. Ces liens doivent être intemporels. Ces liens doivent également contribuer à estomper les inégalités sociales, qu'importe leur origine et leur nature : santé, revenu, origine ethnique, statut social. En Haute-Côte-Nord, nous croyons qu'une société solidaire est plus forte et qu'elle permet aux individus de mieux se réaliser. Voilà pourquoi il nous apparaît important de prendre en main notre développement social à partir d'une base solide : une politique de développement collectif.

Dès 2008, La Haute-Côte-Nord s'est dotée d'un comité de développement social qui s'est fortement lié aux regroupements locaux de partenaires qui ont accompli de nombreuses actions sur le terrain. Notre souhait d'élaborer une politique est ensuite un peu passé sous silence, étant donné les multiples transformations de nos structures de concertation. Néanmoins, au cours des trois dernières années, plusieurs consultations publiques nous ont permis de compléter le travail amorcé il y a près de dix ans. Nous remercions tous ceux et celles qui se sont prêtés à l'exercice. C'est grâce à leur implication que nous avons pu réaliser cette politique que nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui.

On dit souvent que quand on agit tout seul, on va plus vite, mais quand on agit en groupe, on va plus loin. C'est ainsi que notre région compte bien travailler dans l'avenir : ensemble, pour le bien-être de tous.

Donald Perron, préfet



Contexte et historique

En bonne région atypique que nous sommes, nous n'avons pas suivi la procédure usuelle d'élaboration d'une politique territoriale de développement social. Compte tenu du fait que plusieurs consultations s'étaient déjà tenues sur le territoire avant que la MRC décide de se doter d'une telle politique, nous n'avons pas recommencé la démarche à zéro.

Des consultations pour la démarche de prospective territoriale de la MRC ont eu lieu en 2015-2016, recueillant les commentaires et suggestions de plus d'une centaine de personnes, citoyens, élus, entrepreneurs et membres d'organisations communautaires. De plus, le forum *Action Santé pour tous*, en octobre 2017, a réuni plus de 60 personnes qui ont proposé plusieurs actions liées aux environnements favorables. Une journée de travail sur la structure de gouvernance, de même que sur les axes et stratégies de la politique a de plus eu lieu en février 2018. Ces rencontres et dix ans de partenariat avec les regroupements locaux de partenaires ont conduit au présent document.

À cela, ajoutons que La Haute-Côte-Nord a pu bénéficier d'une monographie de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire. Publiée en avril 2017, *La Haute-Côte-Nord. Un système local d'action en développement territorial*¹ a aussi permis une réflexion ainsi qu'une vue d'ensemble de l'action menée ces dix dernières années, et donné des pistes pour améliorer le système déjà mis en place.

Politique de développement social

“ La *Politique de développement social* a pour but de guider la MRC, ses municipalités et ses partenaires dans leur volonté d’aller plus loin, et avec plus de cohérence dans leurs actions respectives en matière de qualité de vie et de développement du potentiel humain et collectif, le tout dans un environnement à échelle humaine, répondant aux besoins différenciés des hommes et des femmes qui y vivent. ”

Définition du développement social

Le développement social est un pilier indispensable du développement durable et fait partie intégrante du développement municipal. Les municipalités, la MRC et un grand nombre de ses partenaires y adhèrent afin de favoriser le développement du plein potentiel des individus et des collectivités.

Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement des conditions requises pour permettre :

- à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l’enrichissement collectif;
- à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s’oriente vers un développement durable, soucieux de la justice sociale.

Les six secteurs fondamentaux du développement social⁴

Puisque la politique s'adresse à une MRC complète, et non seulement à une ville, six secteurs sont fondamentaux pour assurer le déploiement d'une démarche équilibrée et complémentaire en développement social. Chacun des secteurs détient ses propres impacts.

Santé

De par la responsabilité populationnelle qui lui est dévolue, le réseau de la santé et des services sociaux concerte, rassemble, planifie et appuie les dynamiques locales et territoriales afin d'optimiser la santé de la population d'un territoire; il connaît bien les besoins sociaux et de santé.

Communautaire

Il est le chantier de toutes les causes sociales et environnementales pour lesquelles la participation citoyenne se mobilise; le secteur communautaire est le principal terroir d'où sont issus les projets de développement social.

Éducation

Avec le développement de la main-d'œuvre, elle est la porte vers l'autonomie et la dignité des personnes, elle affranchit les personnes de la pauvreté, elle donne accès à l'emploi de qualité.



Municipal

C'est la communauté dans ses besoins, avec ses ressources et son imputabilité politique; le municipal est l'un des secteurs d'où peuvent être issus plusieurs projets en développement social.

Développement local

Il est garant de la promotion de l'économie sociale, du développement économique et du développement rural, trois leviers de la création d'emplois et des entreprises de services répondant à des besoins sociaux tout en apportant un développement durable.

Développement de l'emploi

Le développement de la main-d'œuvre (emploi), il est l'acteur principal qui démocratise l'accès à l'autonomie des personnes et à leur épanouissement par l'accès à l'emploi.

“ La MRC reconnaît que les personnes et les communautés vulnérables ont besoin d'attention et d'interventions continues et intensives pour leur permettre d'accéder à une meilleure qualité de vie. Dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses activités et programmes, elle porte une attention accrue aux personnes et communautés vulnérables.”⁵

Combien nous sommes

Municipalité	Superficie (km ²)	POPULATION 2018	% POP.	Densité (pers./km ²)	Statut
Tadoussac	51,32	826	7,5 %	16,10	Municipalité
Sacré-Cœur	301,05	1 817	16,5 %	6,04	Municipalité
Les Bergeronnes	268,25	705	6,4 %	2,63	Municipalité
Les Escoumins	267,75	1 913	17,4 %	7,14	Municipalité
Communauté innue Essipit	0,89	297	2,7 %	333,71	Réserve
Longue-Rive	310,92	1 012	9,2 %	3,25	Municipalité
Portneuf-sur-Mer	179,14	672	6,1 %	3,75	Municipalité
Forestville	193,41	3 077	28,0 %	15,91	Ville
Colombier	360,07	685	6,2 %	1,90	Municipalité
TNO Lac-au-Brochet	9 328,27	-	-	-	TNO
	11 261,07	11 004	100,0 %	1,00	

Publié dans la Gazette officielle du Québec du 27 décembre 2017, partie 2, numéro 52

Qui nous sommes⁶

Méconnue pour certains, la région de La Haute-Côte-Nord se déploie à partir du majestueux fjord du Saguenay en direction nord-est, et constitue, par le fait même, la porte d'entrée de la grande région de la Côte-Nord.

Notre MRC est une région ressource, son économie reposant largement sur l'exploitation de la forêt et de la faune, sur la transformation de la matière ligneuse, ainsi que sur l'industrie touristique.

La Haute-Côte-Nord, c'est :

- un majestueux territoire s'étendant sur 160 km de littoral, soit 4 % de la superficie de la Côte-Nord;
- huit municipalités et une communauté innue;
- une population d'un peu plus de 10 000 habitants.

La MRC de La Haute-Côte-Nord peut être perçue en deux secteurs, soit les secteurs est et ouest qui sont départagés par la rivière des Petits Escoumins, à la frontière des municipalités des Escoumins et de Longue-Rive. Il s'agit, en quelque sorte, du centre géographique de la partie municipalisée de la MRC. Basé sur cette démarcation, 50,5 % de la population de la MRC se trouve dans le secteur ouest (de Sacré-Cœur aux Escoumins), comparativement à 49,5 % dans le secteur est (de Longue-Rive à Colombier). La présence d'infrastructures routières et maritimes module la vie des habitants. En effet, c'est essentiellement grâce à la route 138 que les habitants de la MRC peuvent se déplacer sur le territoire, continuer sur la Côte-Nord ou rejoindre la région de Charlevoix et le reste du Québec en empruntant le traversier sur la rivière Saguenay. De même, c'est par la route 172 qu'il est possible d'atteindre la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. De plus, les traversiers œuvrant sur le fleuve Saint-Laurent facilitent l'accès au Bas-Saint-Laurent et à la Gaspésie. Ces traversiers sont cependant inactifs au plus fort de l'hiver.

Bien que ne faisant pas officiellement partie de la MRC, la communauté autochtone Essipit occupe aussi ce territoire. Cette communauté innue compte environ 297 habitants. Elle est localisée à l'intérieur même du périmètre d'urbanisation de la municipalité des Escoumins.

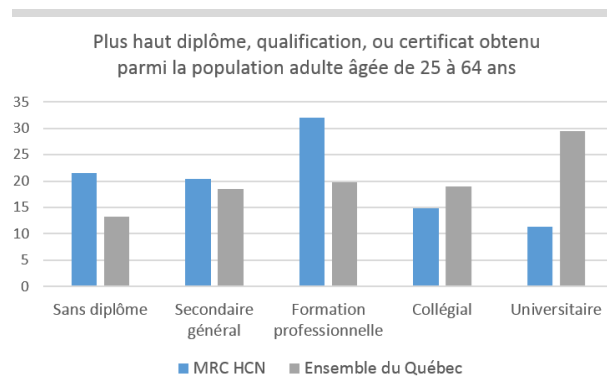
Toutes les écoles ont un indice de défavorisation très élevé : autant les écoles primaires que les écoles secondaires figurent parmi les plus défavorisées du Québec.

Une façon de mieux percevoir le niveau de scolarité de la population de La Haute-Côte-Nord est de le comparer à l'ensemble du Québec. Cet exercice de comparaison démontre que la proportion de gens n'ayant pas atteint un diplôme d'études collégiales (DEC) ni un diplôme d'études professionnelles (DEP), en 2011, est de 43,9 % pour le Québec et de 56,6 % pour la MRC, un écart de près de 13 %. De même, la proportion de personnes ayant complété une formation universitaire est de 23,3 % pour le Québec et seulement de 9,1 % pour la MRC, ce qui correspond à un écart de plus de 14 %.

Éducation - Rapports générés par CartoJeunes. Les données plus récentes ne sont pas encore disponibles.⁷

Élèves du secondaire (réseaux public et privé, regroupement des cohortes 2008 et 2009)	MRC de La Haute-Côte-Nord			Ensemble du Québec
	♀	♂	♂♀	♂♀
Nombre de nouveaux inscrits en première secondaire : Nombre d'élèves qui ont débuté leur parcours scolaire au niveau secondaire à l'automne 2008 ou à l'automne 2009.	130	115	245	170 200
Diplomation et qualification après 5 ans : Proportion des élèves qui ont obtenu un diplôme ou une qualification du secondaire dans la durée minimale, soit 5 ans après leur entrée en 1 ^{re} secondaire.	47,0	65,8	55,8	65,2
Diplomation et qualification après 7 ans : Proportion des élèves qui ont obtenu un diplôme ou une qualification du secondaire au plus 7 ans après leur entrée en 1 ^{re} secondaire.	68,2	82,1	74,7	77,5
Accès à la formation professionnelle après 7 ans : Proportion des élèves qui ont accédé à la formation professionnelle (FP) au plus 7 ans après leur entrée en 1 ^{re} secondaire à l'automne 2007.	45,5	19,7	33,3	14,0
Accès à la formation des adultes après 7 ans : Proportion des élèves qui ont accédé à la formation générale des adultes (FGA) au plus 7 ans après leur entrée en 1 ^{re} secondaire.	56,1	38,5	47,8	26,4
Accès à l'enseignement collégial après 7 ans : Proportion des élèves qui ont accédé à la formation générale des adultes au plus 7 ans après leur entrée en 1 ^{re} secondaire.	32,6	64,1	47,4	62,7
Décrochage scolaire : Proportion des élèves qui sont sortis sans diplôme ni qualification, et qui ne se sont pas inscrits dans le système scolaire québécois pour l'année suivante, parmi ceux qui ont quitté la formation générale des jeunes en juin 2014.	x	x	6,7	14,1

x Donnée confidentielle en raison de l'effectif trop restreint.



On peut mentionner que la MRC ne bénéficie pas d'une immigration suffisamment forte pour contrebalancer l'émigration et le faible taux de natalité. Malgré les apports extérieurs et certaines migrations internes favorisant la Côte-Nord, le bilan reste négatif; la région se vide, que ce soit pour les études, le travail ou les services. La Haute-Côte-Nord n'est pas la seule à vivre ce phénomène qui est propre à la majorité des régions dites éloignées au Québec. Cependant, la MRC fait face à une migration de ses jeunes plus importante que la moyenne québécoise.

Le départ des personnes âgées de 20 à 45 ans est d'autant plus préoccupant, puisque ces individus ne fonderont pas de famille dans la région. Ainsi, la MRC fait face à un problème de renouvellement de sa population, ce qui pourrait entraîner des conséquences importantes au niveau du renouvellement des travailleurs, de la demande en services ou du maintien de certaines institutions, comme les écoles, par exemple. La portée de ce phénomène est d'autant plus aiguë, puisque selon des données de Statistique Canada de 2011, 98,5 % des citoyens de La Haute-Côte-Nord y résident depuis trois générations, ce qui illustre très bien le fait que la MRC ne gagne pas vraiment de nouveaux habitants par la migration, mais plutôt par la croissance naturelle.

Ainsi, les perspectives démographiques de la MRC, réalisées par l'Institut de la statistique du Québec, prévoient une variation négative de 15 % entre 2001 et 2036, ce qui laisse donc entrevoir une perte importante de population.

La population aînée constituait environ 20 % de la population de La Haute-Côte-Nord en 2011. Au total, au sein de ce territoire, il y a davantage de personnes aînées âgées de 64 à 75 ans que de personnes de 75 ans et plus. En fait, les 65 à 74 ans représentent environ 59 % du total des personnes aînées. Environ 45 % des personnes aînées du territoire de La Haute-Côte-Nord, incluant Essipit, se trouvent à Forestville et aux Escoumins.⁸

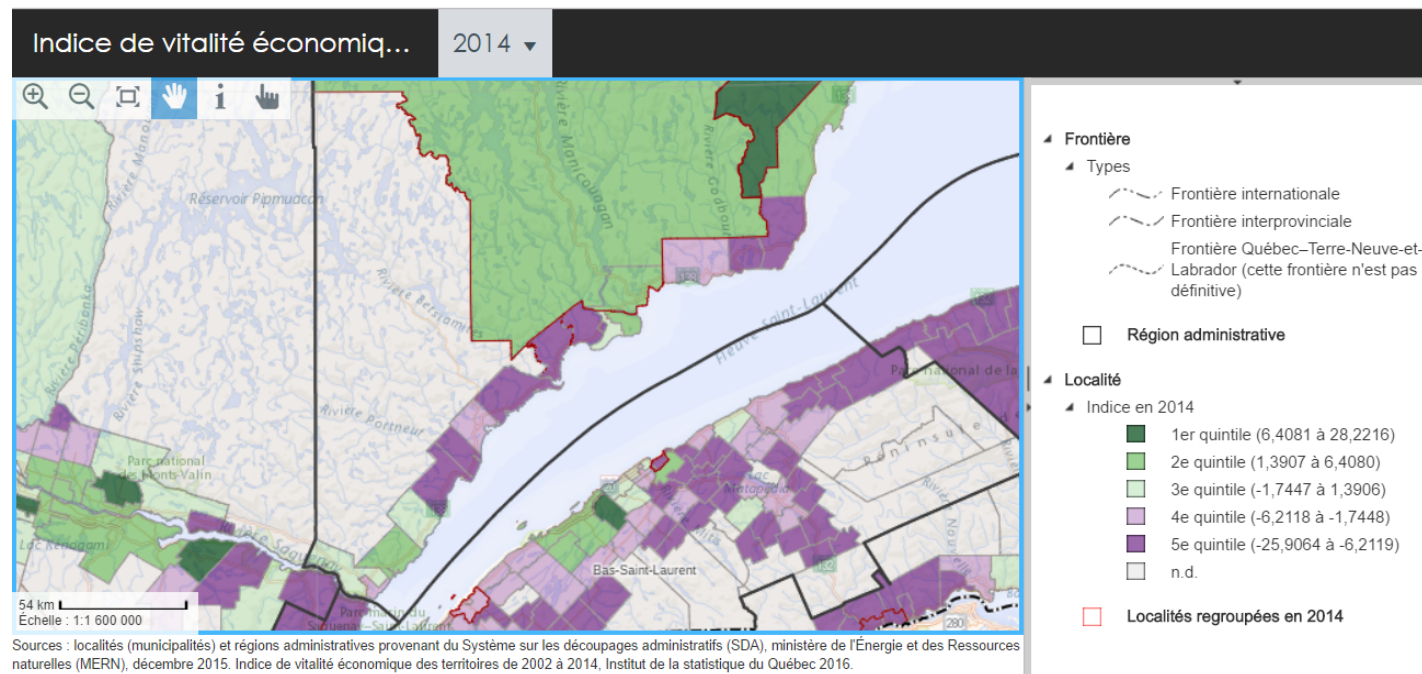
Âge	Nombre	% HCN
0 à 14 ans	1 345	12,30%
15 à 25 ans	981	8,97%
25 à 44 ans	2 201	20,13%
45 à 64 ans	3 744	34,24%
65 ans et plus	2 663	24,36%
	10 934	100,00%

Source : Institut de la statistique du Québec. Profil des régions, fiche synthèse

Il est aussi important de noter que la MRC de La Haute-Côte-Nord connaîtrait, selon ces prévisions de l'Institut de la statistique du Québec, la plus forte diminution de sa population parmi toutes les MRC du Québec.

OBJECTIF : maintenir le taux de population de 2017

De plus, il s'avère que l'ensemble des municipalités de la MRC dispose d'indices de développement négatifs, ce qui suppose des difficultés socioéconomiques. On attribue surtout ces indices négatifs au taux de chômage plus élevé, au retard en matière d'éducation supérieure, au revenu moyen des ménages plus bas qu'ailleurs et à la proportion importante de gens recevant des transferts gouvernementaux. Le recul démographique y joue aussi pour beaucoup.



Source: Institut de la statistique du Québec⁹

L'analyse des données à l'échelle des MRC nous apprend que La Haute-Côte-Nord a un indice de 7,51. Un résultat qui nous situe en queue de peloton avec plusieurs MRC dévitalisées de la Gaspésie et de l'Abitibi.



La Haute-Côte-Nord

Superficie en terre ferme (2016)	11 261 km ²
Densité de population	1,0 hab/km ²
Population totale (2017)	10 934 hab.
0-14 ans	1 345 hab.
15-24 ans	981 hab.
25-44 ans	2 201 hab.
45-64 ans	3 744 hab.
65 ans et plus	2 663 hab.
Solde migratoire interrégional (2016-2017)	-131 hab.
Perspectives démographiques (variation de la population 2036/2011)	- 15,0 %
Travailleurs de 25-64 ans (2015)	3 959
Taux de travailleurs de 25-64 ans (2015)	64,0 %
Revenu d'emploi médian des 25-64 ans (2015)	30 604 \$
Taux de faible revenu des familles (2014)	5,1 %
Revenu disponible par habitant (2016)	24 685 \$
Valeur totale des permis de bâtir (2016)	9 319 k\$
Valeur foncière moyenne des maisons unifamiliales (2017)	107 138 \$



© Crédit photo : Corporation Véloroute des Baleines



© Crédit photo : Municipalité Les Escoumins



© Crédit photo : Yves Fabe



© Crédit photo : Éric Maillet

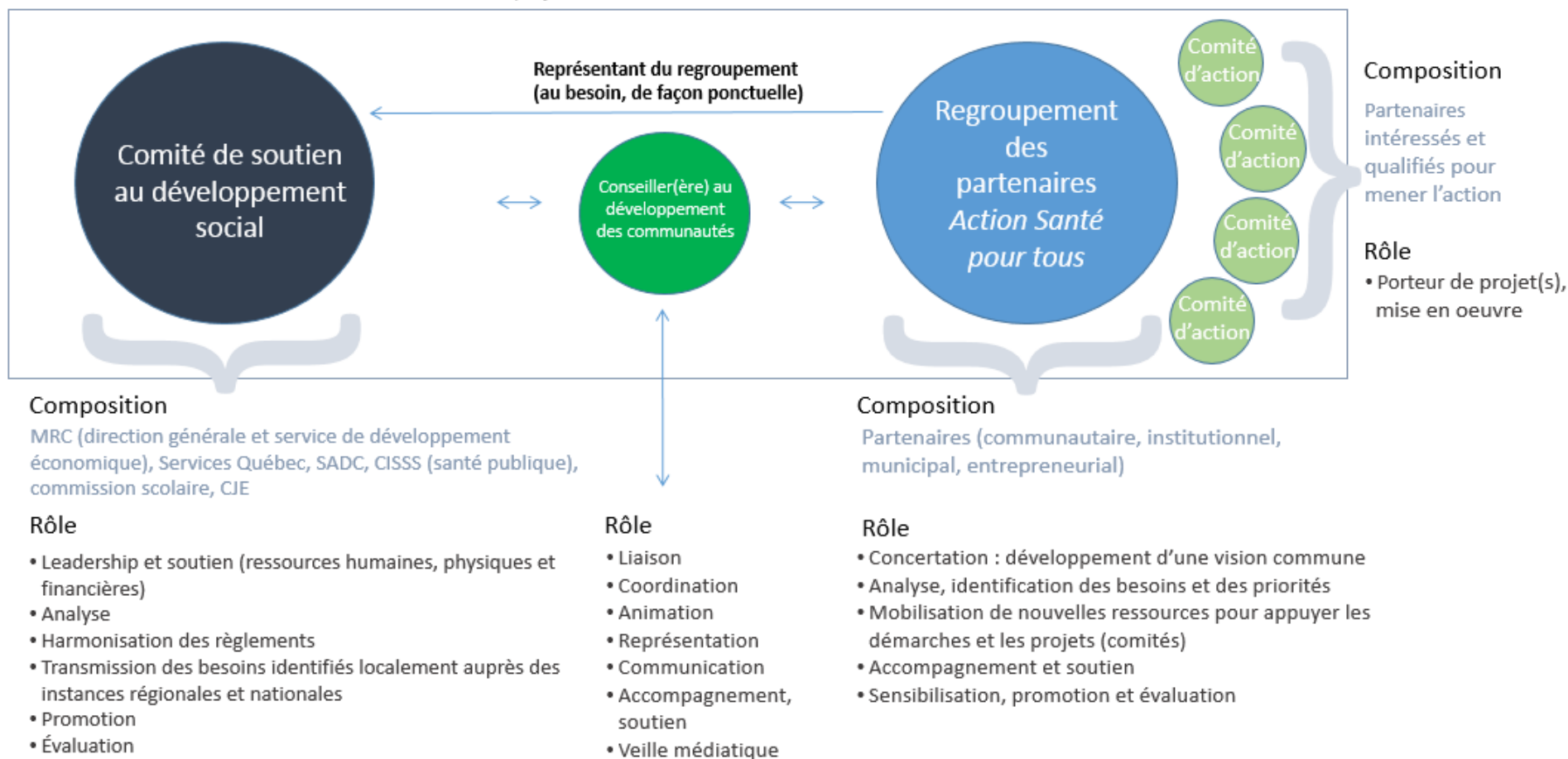


Collectivité mobilisée, concertée et prospère,
La Haute-Côte-Nord est reconnue pour son dynamisme
économique et social, ainsi que l'utilisation optimale de
ses richesses permettant d'offrir une qualité de vie
exceptionnelle à ses citoyens.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL EN HAUTE-CÔTE-NORD

Il n'y a aucune hiérarchie entre les directions, le ou la conseiller(ère) au développement des communautés, les partenaires et les comités d'action.

Rôle partagé par tous les acteurs : partage d'information, transfert de connaissance (de l'externe et entre les membres), mobilisation (des membres et autres), coconstruction de projets.





Plus-value du travail en concertation

PARTENARIAT

Réseautage
Entraide
Mobilisation
Stimulation

BÉNÉFICES

Sentiment d'appartenance
Assurance d'atteindre les clientèles cibles
Guichet unique pour les usagers
Pérennité des actions
Maximiser le financement

COHÉRENCE ET ÉQUITÉ

Meilleure vue d'ensemble et meilleure compréhension des enjeux
Meilleure réponse aux besoins
Meilleure couverture du territoire
Prévention des doublons

EFFET MULTIPLICATEUR

Plus d'idées, plus de solutions
Complémentarité et maximisation des services
Prévention des doublons
Optimisation des communications (plus de clientèles rejointes)

EXPERTISE, COMPÉTENCE, ET EXPÉRIENCE

Partage des connaissances
Partage des bons coups
Plus d'originalité

RESSOURCES

Partage des coûts
Plus de fonds disponibles





Axes d'intervention et stratégies

**de la prospective territoriale et
du développement social
de la MRC**

de La Haute-Côte-Nord



Axe 1¹²

Contribuer à l'épanouissement social de la collectivité

1.1 • Améliorer les services pour les clientèles fragilisées et en faciliter l'accès

- 1.1.1. Maintenir et supporter le développement d'initiatives locales favorisant l'autonomie alimentaire (récupération, gaspillage, cuisines collectives, jardins communautaires);
- 1.1.2. Assurer le développement et l'implantation de ressources alternatives en alimentation communautaire;
- 1.1.3. Soutenir le réseautage alimentaire sur le territoire afin de favoriser la production et l'achat locaux;
- 1.1.4. Soutenir le maintien de services de proximité;
- 1.1.5. Maintenir un ensemble de logements sains et adéquats;
- 1.1.6. Accroître l'accessibilité aux logements sociaux;
- 1.1.7. Contrer la maltraitance et la négligence faites à la petite enfance et aux aînés;
- 1.1.8. Contribuer à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes;
- 1.1.9. Contrer toute forme de discrimination liée au genre, à l'ethnie, à l'orientation sexuelle, à la classe sociale, à l'âge ou autre;
- 1.1.10. Accroître l'accessibilité des services de loisirs, sports, plein air et culture.



Axe 1

Contribuer à l'épanouissement social de la collectivité

1.2 Contribuer à assurer une occupation socioéconomique optimale de La Haute-Côte-Nord

- 1.2.1. Augmenter la rétention des aînés en milieu rural;
- 1.2.2. Favoriser l'attraction et la rétention des jeunes et des familles;
- 1.2.3. Favoriser l'attraction et la rétention de nouveaux arrivants, incluant les personnes immigrantes;
- 1.2.4. Encourager et favoriser l'entrepreneuriat collectif et individuel;
 - 1.2.4.1. Amoindrir les effets de la saisonnalité;
 - 1.2.4.2. Améliorer et diversifier l'offre de formation disponible.



Axe 1

Contribuer à l'épanouissement social de la collectivité

- 1.3. Favoriser l'accès, le maintien et la création de services et d'activités pour les jeunes et les familles, avec un soin particulier pour la petite enfance (0-5 ans)
 - 1.3.1. Promouvoir et susciter l'adoption de saines habitudes de vie chez les citoyens;
 - 1.3.2. Favoriser les modes de déplacement actifs dans un cadre sécuritaire (vélo, marche, patins à roues alignées, etc.);
 - 1.3.3. Soutenir les nouvelles initiatives de transport collectif;
 - 1.3.4. Bonifier et adapter plus largement les services de transport déjà existants (adaptés et collectifs) et en faire la promotion auprès des aînés, des clientèles vulnérables et des résidents de milieux ruraux;
 - 1.3.5. Développer le transport collectif entre les municipalités;
 - 1.3.6. Valoriser et améliorer les espaces publics. S'assurer qu'ils soient sains et sécuritaires, accessibles et adaptés pour tous et toutes (familles, jeunes enfants, personnes avec des limitations physiques, etc.);
 - 1.3.7. Réduire la stigmatisation et la discrimination face aux troubles de santé mentale tout en faisant la promotion d'une bonne santé mentale.



Axe 1

Contribuer à l'épanouissement social de la collectivité

1.4. Favoriser la persévérance et la réussite scolaire

- 1.4.1. Offrir du soutien aux écoles afin qu'elles deviennent un véritable milieu de vie et de collaboration, ouvertes sur la communauté;
 - 1.4.1.1. Par la complémentarité d'actions vouées au soutien des parents et au bien-être de leurs enfants : accueil, bénévolat, dépannage alimentaire, cuisine collective, jardins communautaires, etc.;
 - 1.4.1.2. Par la présence d'intervenants en quantité suffisante, sans dédoublement;
 - 1.4.1.3. Par le développement ou le soutien de projets sur l'estime de soi et sur le respect;
 - 1.4.1.4. Par la sensibilisation à l'histoire de la collectivité;
 - 1.4.1.5. Par des ateliers de sensibilisation aux drogues et à l'alcool;
 - 1.4.1.6. Par les petits déjeuners/collations;
 - 1.4.1.7. Par le soutien aux devoirs par les pairs et les aînés;
 - 1.4.1.8. Par des ateliers et des activités sur la résolution de conflits et la prévention de la violence;
 - 1.4.1.9. Par des activités physiques, culturelles et artistiques, récréatives et ludiques, après les classes;
 - 1.4.1.10. Par des aides de différentes natures pour rendre les écoles plus actives.





Axe 1

Contribuer à l'épanouissement social de la collectivité

1.4.2. Réduire l'analphabétisme;

1.4.3. Transférer les savoirs des aînés aux plus jeunes;

1.4.4. Valoriser, promouvoir et développer le bénévolat.



Axe 2¹³

Développer une culture de collaboration et de concertation

2.1. Faciliter la mise en commun et le partage de ressources entre les entreprises, les organismes et les municipalités

2.1.1. Faire connaître les initiatives de concertation déjà en place sur le territoire et assurer leur maintien;

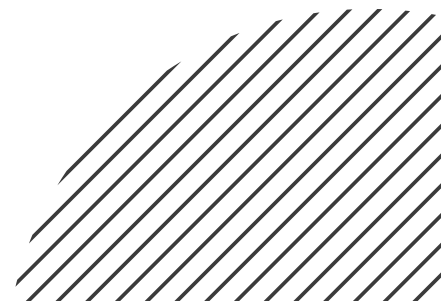
2.1.2. Reconnaître la spécificité de chaque organisme en favorisant la complémentarité sur les comités et tables de concertation et éviter la duplication;

2.1.3. Faire mieux connaître les équipements pouvant être partagés.



Favoriser l'attractivité de La Haute-Côte-Nord et le sentiment d'appartenance des citoyens

- 3.1. Développer un positionnement à valeur ajoutée de La Haute-Côte-Nord pour la rendre attrayante auprès des jeunes, des familles, des promoteurs et des investisseurs;
- 3.2. Soutenir les réseaux d'accueil et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants;
 - 3.2.1. Faire valoir les avantages de vivre en Haute-Côte-Nord;
- 3.3. Stimuler l'intérêt des jeunes à travailler et faire leur vie dans La Haute-Côte-Nord.





Références

1. VERREAULT Gédéon , BOURQUE Denis, LACHAPELLE René, *La Haute-Côte-Nord. Un système local d'action en développement territorial*, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, cahier numéro 17-06, p. V et suivantes, http://w4.uqo.ca/crcoc/Fichiers/cahiers/1706_La_Haute-Cote-Nord.pdf
2. Politique de développement social, Montréal de tous les possibles!, p.13, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/politique_de_developpement_social_lr.pdf
3. Idem
4. Guide pratique pour l'élaboration d'une politique municipale ou territoriale (MRC) de développement social, septembre 2014, p. 17, https://www.fondationchagnon.org/media/99949/guide_pratique_cre_septembre_2014.pdf
5. Politique de développement social, Montréal de tous les possibles!, p.14, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/politique_de_developpement_social_lr.pdf
6. MRC de La Haute-Côte-Nord (2018). Projet de schéma d'aménagement et de développement révisé. Le document n'a aucune portée légale.
7. Statistique Canada, Recensement de 2016, et Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans CartoJeunes.ca, 2018, www.cartojeunes.ca
8. Table des aînés de la Côte-Nord, http://www.tabledesainesn.com/sites/default/files/portrait_aines_mrc_haute-cote-nord_aout2016_vf.pdf
9. Institut de la statistique du Québec, Répartition des MRC par quintile selon les résultats de l'indice de vitalité économique, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/vita_eco_mrc/index.html
10. Institut de la statistique du Québec, fiche synthèse de la MRCHCN, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_09/region_09_00.htm
11. MRC, Service de développement économique, Démarche de prospective stratégique - rapport final, <http://www.mrchcn.qc.ca/LinkClick.aspx?fileticket=k%2fPpZ3V5x2A%3d&tabid=2795&language=fr-CA>
12. Idem
13. Ibidem
14. Ibidem



© Crédit photo : Jean-Claude Laberge



© Crédit photo : Complexe Pelchat



© Crédit photo : ouellette001.com par Nichole Ouellette



© Crédit photo : Renaud Pintiaux



MRC de La Haute-Côte-Nord

26, rue de la Rivière
Les Escoumins (Québec) G0T 1K0

Téléphone : 418 233-2102
Sans frais : 1 866 228-0223
Télécopieur : 418 233-3010

info@mrchcn.qc.ca

www.mrchcn.qc.ca

